

Comité de bridge de la Vallée de la Marne

Assemblée Générale ordinaire du 03/11/2022

Procès-verbal

Rémy DIVOUX, président du Comité, déclare ouverte la séance à 19 heures.

Sur les 1722 voix convoquées, 1067 voix sont présentes ou représentées, soit 62%.

1) Rapport moral (Rémy Divoux)

- Nouveaux présidents de clubs :

Yves Lamarche (Champigny) et Nicole Thomas (Aubervilliers), prennent la présidence de leur club.

<u>-Effectifs</u> : le nombre de licenciés du comité en fin d'exercice était de 1722. Le comité n'a donc pas retrouvé le niveau de "l'avant-Covid" (2226 licenciés).

- Informations FFB:

La FFB a lancé un état des lieux de la situation des comités (questionnaire retourné par le comité à la FFB) et des clubs (cf petit questionnaire qui a été envoyé à tous les présidents de clubs).

Elle organise également des réunions avec une cinquantaine de jeunes non bridgeurs afin de déterminer ce qui pourrait les motiver à jouer au bridge. Le renouvellement des générations parmi les licenciés est en effet une difficulté majeure dans le monde du bridge.

2) Rapport financier (D. Mazaleyrat, Y. Capdevielle)

- Les disponibilités au 31/08/2022 étaient de 80.112 euros sur le compte d'épargne et 198.115 euros sur le compte bancaire à diminuer des dettes à court terme pour un montant de 20.785 euros.

<u>A noter :</u> un engagement pour retraites équivalent à 49.456 euros. Cet engagement va augmenter au fil des ans avec l'ancienneté des deux salariés. Cet engagement n'a jamais été provisionné dans les comptes du comité mais il est largement couvert par les avoirs du comité.

- <u>Le résultat net comptable de l'exercice 2021/2022 présente un déficit de 28.185 euros</u> (voir synthèse des comptes Acofi joints à la convocation) dont une perte d'environ 13.000 en cash. (*Les personnes qui souhaitent recevoir le document Acofi complet par mail peuvent en faire la demande auprès d'Annick Abitbol*).

Compte tenu des aides gouvernementales reçues en 2020/2021 ce déficit ne met pas le comité en péril financier immédiat, mais il s'agit d'un déficit structurel dû à l'augmentation des charges (énergie, inflation...) et surtout à la baisse importante du nombre de licenciés depuis le début de l'épidémie de Covid.

Pour remédier à ce déficit lors des prochains exercices le bureau du comité propose, à compter de la saison 2023/2024 :

- une augmentation de 1 euro du droit de table pour les compétitions FFB et comité. (proposition acceptée à l'unanimité par l'AG)
- une augmentation de 5 euros de la licence (pour rappel la FFB a augmenté cette année la licence de 3 euros, ce qui n'a pas été répercuté au niveau du comité).

L'AG approuve cette proposition par 755 voix pour et 312 abstentions.

3) Rapport de la Commission du Calendrier et des Compétitions (Alexis Savattier)

En réponse aux questions des participants :

- Paiement des droits de table : le comité laisse le choix aux joueurs sur les modalités de paiement : par internet ou à la table.
- Les 2èmes et troisièmes séries ont dû jouer 48 donnes en une après-midi. Cela paraît trop => étudier une modification.
- Epreuves promotion : compte tenu du nombre restreint de participants la FFB a décidé de simplifier le cours de ces épreuves. Par contre les joueurs "Promotion" peuvent également participer aux épreuves "Honneur".
- Y a-t-il possibilité de faire jouer les 2 derniers tours de la Coupe de France en un seul weekend ? : cela paraît faisable, à étudier pour l'année prochaine.
- Calendrier : les présidents de club expriment le souhait de pouvoir à nouveau disposer d'un calendrier sous format cartonné. Un devis sera demandé par le bureau à cet effet.

4) Rapport de la commission Développement et Jeunesse (Patrice Meunier)

Patrice a développé toutes la actions en cours. Voir le document joint.

<u>- Point 1</u>: <u>Cas spécifique "Projet Nogent"</u>: Cette année le nombre de classes primaires concernées va passer de 15 à 30 à Nogent et de 3 à 7 au Perreux. Pour les jeunes enfants il s'agit davantage d'une aide pédagogique et les enseignants sont très satisfaits de ce projet. Nous pouvons espérer toucher de cette façon des parents d'élève.

L'entrée au collège Edouard Branly sera une opportunité de rapprocher des jeunes du bridge plus sensiblement et de manière plus suivie (via le "mini-bridge).

- Point 2 : Formation des candidats au bridge.
 - Il est utile de licencier les nouveaux arrivants dès la première année (licence gratuite). Cela donne l'accès aux tutos de la FFB et permettra éventuellement de participer au championnat des écoles de bridge.
 - Certains clubs n'ont pas de moniteurs agréés : peut-on organiser un "pool" de moniteurs au niveau du comité ?
 - Personnes isolées : des personnes souhaitant apprendre le bridge n'ont pas facilement accès à un club près de leur domicile (le comité peut avoir l'information via le site FFB). A étudier : mettre en place au niveau du comité une formation à distance (avec une séance en présentiel une fois par mois).
- Point 3 : Compétitions possibles.
 - Challenge promo : voir document de Patrice.
 - Trophée de France : l'Assemblée ne juge pas indispensable le rétablissement de cette compétition.
 - Organisation sur Real Bridge au niveau du comité d'un challenge de type "coupe des clubs" ? (voir aussi question de S. Rozenberg dans les "questions diverses) => à étudier.

5) Pérennisation du comité lors de l'AG élective de 2023

- La prochaine AG, en 2023, <u>sera une AG élective</u>. Rémy et plusieurs membres du bureau indiquent qu'ils ne souhaitent pas se porter à nouveau candidats à ces postes qu'ils occupent

depuis fin 2015. Il est donc essentiel que de nouvelles personnes prennent la relève et proposent leur candidature sous peine de disparition du comité.

Pour rappel sont à élire :

- une liste commune de 3 personnes : le président, le premier vice-président, le secrétaire général.
- le trésorier
- le deuxième vice-président
- le président de la commission du calendrier et de compétitions.
- le président de la commission développement et jeunesse.

Il paraît indispensable que des candidatures apparaissent le plus tôt possible afin d'assurer de manière fluide la transition entre l'équipe actuelle et la potentielle nouvelle équipe et ne pas se retrouver comme en 2015 avec une carence et une mise sous tutelle temporaire du comité par la FFB.

- Annick Abitbol envisage de prendre sa retraite début 2024 => modalités à étudier avec elle par le bureau afin d'assurer la poursuite de cette activité essentielle.

6) Questions diverses

- Question de Samuel Rozenberg, soumise au comité par mail avant l'AG : Envisager la création de compétition de comité en avant soirée (19h30?) Sur réal bridge, sous forme de challenge (les meilleures paires de 10 matchs sur 20?).

Ce point a été évoqué par Patrice Meunier lors de son intervention : à étudier par le bureau et les commissions.

- Tournoi du comité : plusieurs présidents de clubs se sont émus de la suppression du tournoi du comité qui n'a plus eu lieu depuis 2019. Il n'y a pas de principe de suppression de ce tournoi du comité, manifestement apprécié, et nous espérons qu'il pourra être à nouveau organisé l'an prochain. Ce tournoi n'a pas pu être organisé en 2020 et 2021 du fait de l'épidémie de Covid. Cette année Christian Gaveriaux a activement travaillé en vue de l'organisation du tournoi à la cité Descartes, où le local était proposé gratuitement (nous avions prévu la date du 11/11). Malheureusement des devis très élevés ont été fournis tardivement par certains prestataires : 2000 euros pour "permanence électrique" (?) et environ 4000 euros pour les frais de traiteur. Ceci a rendu impossible l'organisation du tournoi à la cité Descartes, et le délai d'organisation devenant assez court, un message d'annulation du tournoi a été envoyé à tous les bridgeurs du comité.

Christian a ensuite trouvé un autre site possible. Le message d'annulation étant déjà parti et le délai pour la finalisation de l'organisation étant devenu court, les avis des membres du bureau ont été (très) divergents sur la question. Rémy a finalement tranché pour une annulation du tournoi cette année.

Il faut évidemment remercier Christian pour son travail et la persévérance qu'il a montrée sur le sujet.

Le Président Le Secrétaire Général

Rémy DIVOUX Yves CAPDEVIELLE